

Séance du 27 juin 2023

N° 41/2023

*Mise à jour du  
tableau des  
effectifs en vue de  
l'avancement de  
grade*

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lucy MOREAU, maire.

**Présents :** Lucy MOREAU, Jean-Luc CHARTIER, Virginie MARTINS, Didier DAVID, Raphaèle GONTIER, Thierry BOISSINOT, Patrick MOULINEAU, Fabienne THORRÉE, Paul VOUHÉ, Olivier TRAVEL, Sophia AUGER, Guillaume PORCHET,

**Excusés avec pouvoirs :** Annie GUILBERT pouvoir à Paul VOUHE, Christian PINEAU pouvoir à Thierry BOISSINOT, Isabelle PIDOUX pouvoir à Olivier TRAVEL, Thomas BEVILLE pouvoir à Patrick MOULINEAU, Céline PAILLAT pouvoir à Raphaèle GONTIER

**Excusées sans pouvoir :** Sandra SAUVAGE, Marine SACRÉ  
**Secrétaire de séance :** Olivier TRAVEL

Date de convocation : 22 juin 2023

Date d'affichage : 29 juin 2023

Transmission au contrôle de légalité le :

Conseillers en exercice : .....	19
Présents : .....	12
Excusés : .....	07
Pouvoirs : .....	05
Votants : .....	17

Certifiée exécutoire,

Vu, Le Maire,

Lucy MOREAU



---

## N° 41 : Mise à jour du tableau des effectifs en vue de l'avancement de grade

---

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des effectifs,

Le Maire à l'assemblée :

- la création de neuf emplois de d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet.
- la création d'un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet
- la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Le tableau des effectifs de la collectivité mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2023 est joint en annexe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012, articles 6411 et 6413.

ADOpte : à l'unanimité des membres présents ou représentés la proposition ci-dessus.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Lucy MOREAU



Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20230627-41-2023-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

ANNEXE : tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2023  
Commune de VILLIERS-EN-PLAINE

	Date et n° de délibération portant création de l'emploi ou modification du temps de travail	Statut	Catégorie	Grade	Libellé de l'emploi	Service d'affectation	Durée hebdomadaire du poste en H/min	Poste budgété	Poste pourvu /occupé	Poste vacant
Filière administrative	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	B	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	DGS	Général	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	B	Rédacteur	DGS	Général	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Agent d'accueil	Administratif	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint administratif	Agent comptable	Administratif	20h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Contractuel	C	Adjoint administratif	Agent postal communal	Administratif	13h	1	1	
Filière animation	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Responsable du service enfance	Enfance	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint d'animation	Animateur enfance jeunesse	Enfance	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Stagiaire	C	Adjoint d'animation	Animateur enfance jeunesse	Enfance	35h	1	1	
	N° 41-2023 du 27/06/2023	Contractuel	C	Adjoint d'animation	Animateur enfance jeunesse	Enfance	35h	1	1	
Filière technique	N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Agent de maîtrise	Responsable de	Technique	35h	1	1	

Accusé de réception en préfecture  
079-217903517-20230627-41-2023-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023

ANNEXE : tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2023  
Commune de VILLIERS-EN-PLAINE

					service technique					
N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique polyvalent	Technique	35h	9	8	1 poste vacant au 01/07/2023	
N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint technique	Adjoint technique polyvalent	Technique	35h	2	2		
N° 41-2023 du 27/06/2023	Titulaire	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique assimilé ATSEM	Technique	35h	3	3		

Accusé de réception en préfecture  
078-217 90351-20230827-41-2023-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2023  
Date de réception préfecture : 04/07/2023